

-

## Avec 177 nouvelles collectivités et près de 2 milliards d'euros de crédit, l'AFL a connu en 2023 une croissance significative de son activité

-

L'AFL, la banque des collectivités locales, a connu en 2023 une nouvelle année de développement sans précédent, avec 177 nouvelles collectivités membres, près de 2 milliards d'euros de crédit octroyés et plus de 2,1 milliards d'euros levés sur les marchés. Moins de 10 ans après le début de son activité, l'établissement a déjà octroyé un volume de plus de 9 milliards d'euros de crédits.

### Un rythme de croissance sans précédent

L'AFL a été rejointe en 2023 par 177 nouvelles collectivités, ce qui constitue la plus forte progression de son histoire. Parmi ces nouveaux membres figurent notamment les départements d'Ille-et-Vilaine et des Landes. D'importantes intercommunalités comme la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise et la Communauté urbaine du Grand Reims, sont également devenues membres. L'AFL a accueilli également de nouveaux membres très divers, la commune de Valleroy (25 habitants), premier membre de la Haute-Marne, celle du Lorrain, premier membre de Martinique, la Commune de Roubaix ou le Département de Maine et Loire. Au total, 776 collectivités sont aujourd'hui actionnaires, dont 5 régions métropolitaines, 13 départements, 2 collectivités d'outre-mer, 218 EPCI ou syndicats, et 543 communes. Elles représentent près de 25% de la dette publique locale française. Cette progression porte l'apport en capital global (total des parts sociales apportées par les collectivités locales) à 295 millions d'euros.

#### Les chiffres clés :

**776**

C'est le nombre de collectivités membres de l'AFL (au 31 décembre 2023).

**58%**

C'est la part de la population française résidant dans une collectivité locale membre de l'AFL.

**294 millions €**

C'est le total de l'apport en capital voté par les collectivités actionnaires.

« Cette progression sans précédent de l'activité de l'AFL confirme la pertinence du modèle. Dans un contexte où les collectivités ont massivement emprunté pour faire face au mur d'investissement en faveur de la transition écologique, le parti-pris de l'AFL de proposer, au prix le plus compétitif possible, des prêts bancaires simples pour financer l'ensemble des investissements des collectivités quel qu'en soit l'objet, répond parfaitement aux besoins exprimés par nos actionnaires » indique Olivier Landel, Directeur général de l'AFL-ST.



#### Contact presse

Matthieu BIERCE - Chargé des relations presse

[matthieu.bierce@agence-france-locale.fr](mailto:matthieu.bierce@agence-france-locale.fr) - 06 38 45 88 60

## Une position consolidée auprès des collectivités françaises

En huit ans d'activité, l'octroi de près de 9 milliards d'euros de crédit place l'AFL parmi les prêteurs bancaires de référence auprès des collectivités.

Laurence Leydier, Directrice des adhésions et du crédit de l'AFL, le confirme : « *L'année 2023 a été marquée par des mouvements de taux importants qui ont vu le coût d'accès au crédit augmenter pour les collectivités. Dans ce contexte, l'AFL a su répondre aux attentes de ses actionnaires et a été retenue dans 85% des consultations auxquelles elle a participé. Avec plus d'1,9 milliards de crédits octroyés sur l'année, ce sont plus de 500 contrats de prêts qui ont été signés au cours de l'année ayant permis de financer tous types d'investissements.* »

En parallèle de son activité de crédit, l'AFL a, au cours de l'année 2023, réalisé plusieurs émissions obligataires pour un montant total de 2,1 milliards d'euros. Les ressources levées au cours de l'année se sont faites dans des conditions attractives, à une marge moyenne de 49 points de base contre la courbe des obligations assimilables du trésor (OAT).

### **Les résultats annuels complets de l'AFL seront publiés fin mars**

#### *A propos de l'AFL*

**« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».**

« En créant la première banque que nous détenons et pilotons à 100%, nous, collectivités locales françaises, avons posé un acte politique fort en faveur de la décentralisation. Notre établissement, l'Agence France Locale, n'est pas un établissement financier comme les autres. Créé par et pour les collectivités, il agit pour le monde local, pour renforcer notre liberté, notre capacité à développer des projets et notre responsabilité d'acteurs publics. Sa culture de la prudence nous préserve des dangers de la complexité et la richesse de sa gouvernance, des dérives liées aux conflits d'intérêts. L'objectif fondamental : offrir un accès à la ressource au monde local, dans les meilleures conditions et en toute transparence. Les principes de solidarité et d'équité nous guident. Convaincus qu'ensemble on va plus loin, nous avons souhaité un établissement agile, qui s'adresse à toutes les collectivités, aux plus importantes régions comme aux plus petites communes. Nous concevons le profit comme un moyen d'optimiser la dépense publique, non comme une fin. À travers l'AFL, nous soutenons un monde local engagé pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux. L'AFL renforce notre pouvoir d'agir : mener des projets sur nos territoires, pour aujourd'hui comme pour demain, au service des habitants. Nous sommes fiers d'avoir une banque qui affiche un développement à notre image, toujours plus responsable et plus durable. Nous sommes l'Agence France Locale. »

#### **Les chiffres clés :**

**9 milliards €**  
de crédits octroyés depuis 2015

**1,9 milliard €**  
octroyés sur la seule année  
2023

**85%**  
C'est la part des consultations  
dans lesquelles l'AFL est retenue  
en 2023.



#### **Contact presse**

**Matthieu BIERCE - Chargé des relations presse**

**[matthieu.bierce@agence-france-locale.fr](mailto:matthieu.bierce@agence-france-locale.fr) - 06 38 45 88 60**